

LE CABINET D'HISTOIRE NATURELLE  
DU GÉNÉRAL  
CHARLES-DANIEL DE MEURON

Guy de Meuron

&

Pierre Cantivres

Bâle et Neuchâtel

1964

**LE CABINET D'HISTOIRE NATURELLE**

**DU GÉNÉRAL**

**CHARLES-DANIEL DE MEURON**

**Guy de Meuron**

**&**

**Pierre Centlivres**

**Bâle et Neuchâtel**

**1964**



### Charles-Daniel de Meuron

Médaillon dessiné et gravé au physionotrace,  
appareil imaginé par G. L. Chrétien et exploité par E. Quenedey  
rue Croix des Petits-Champs No. 10, à Paris

Lorsqu'en hiver 1962, Monsieur Jean Gabus, directeur du Musée Ethnographique de Neuchâtel, me fit part de son intention de reconstituer partiellement le Cabinet d'histoire naturelle du général Charles-Daniel de Meuron en rassemblant les objets qui en avaient fait partie, pour les réunir à ceux qui se trouvent déjà au Musée Ethnographique, on ne savait pas grand-chose ni de l'histoire, ni de la composition originale de ce Cabinet.

Monsieur Pierre Centlivres, alors stagiaire au Musée Ethnographique, fut chargé par Monsieur Jean Gabus d'approfondir ce point d'histoire locale qui se révéla riche de découvertes intéressantes. Avant de partir pour l'Afghanistan, Monsieur Pierre Centlivres résuma ses recherches en février 1964 sous la forme d'un travail dactylographié de 7 pages.

Il m'a paru judicieux de le compléter (avec l'autorisation de Monsieur Pierre Centlivres et avec l'accord de Monsieur Jean Gabus) par diverses adjonctions figurant en annexes et de le faire précéder d'une notice historique.

Comme telles figurent : la biographie du général Meuron, les extraits du Registre des procès-verbaux de la Commission de la Bibliothèque se rapportant au Cabinet d'histoire naturelle, des listes d'objets inventoriés ou répertoriés au Musée d'Histoire naturelle et au Musée Ethnographique, ainsi que la bibliographie et l'indication des sources consultées.

Il existait déjà dans notre pays au XVIII<sup>e</sup> siècle diverses collections particulières constituées par des naturalistes, tels Louis Bourguet et Abram Gagnebin qui avaient réuni des fossiles, des échantillons de roche et des minéraux; Garcin d'Ivernois et Chaillet possédaient des herbiers, alors que les Benoît des Ponts étaient connus par leurs remarquables collections d'oiseaux, de papillons et d'insectes.

Un de ces cabinets d'histoire naturelle, particulièrement riche et complet avait été constitué par Charles-Daniel de Meuron, qui, lors de ses campagnes au Cap de Bonne Espérance, à Ceylan et aux Indes, avait rapporté une collection d'objets ethnographiques, de nombreux mammifères, des oiseaux, des reptiles, des poissons, ainsi qu'un très grand nombre de coquillages et de zoophytes.

« Le sort commun de ces collections de particuliers, écrivait Paul Godet, est généralement de s'éparpiller ou de disparaître « après la mort de ceux qui les ont faites, sans qu'on puisse souvent en retrouver la moindre trace ». Tel ne fut heureusement pas le cas pour le Cabinet du général Meuron qui eut la généreuse idée d'en faire don à la Ville de Neuchâtel.

Installé en 1796 dans l'ancienne Maison des Orphelins (aujourd'hui Hôtel Communal), ce cabinet d'histoire naturelle fut tout d'abord rattaché à la Bibliothèque. Augmenté et enrichi par de nombreux dons, il est transporté en 1835 dans le bâtiment du Trésor; une partie des collections passe au Collège latin peu après et deviendra le Musée d'Histoire naturelle, tandis que l'autre sera l'embryon du Musée Ethnographique actuel, inauguré en 1904.

Les collections originales sont devenues peu à peu ce qu'on appelait autrefois le « Musée », dont le général de Meuron doit être considéré légitimement comme le fondateur. C'est d'ailleurs comme tel qu'il est désigné dans l'article 23 du Règlement pour l'Administration des Musées de 1838 (Voir : Annexe III).

Il est à souhaiter que nos autorités actuelles sachent remettre en honneur le général de Meuron comme fondateur de ces deux Musées, sauvant ainsi son nom de l'oubli dans lequel il est tombé.

Je tiens à remercier très sincèrement Monsieur Pierre Centlivres de l'intérêt qu'il a manifesté au cours de ses recherches, de la rédaction originale de son travail et de la perspicacité avec laquelle il a saisi la personnalité, l'esprit cultivé et collectionneur du général de Meuron.

Ma reconnaissance va également à tous ceux qui, au cours de nos recherches, les ont facilitées en ouvrant leurs collections, en nous communiquant de précieux renseignements ou en mettant leurs documents à notre disposition.

G. de M.

Bâle, juillet 1964

LE CABINET D'HISTOIRE NATURELLE  
DU GÉNÉRAL  
CHARLES-DANIEL DE MEURON

Notice historique, par Guy de Meuron.

Alors que le Régiment Meuron se trouvait aux Indes, encore au service de la Hollande, Charles-Daniel de Meuron \* rentra en Europe en 1787, laissant le commandement du régiment à son frère, Pierre-Frédéric. Après avoir passé en Hollande pour réclamer auprès du gouvernement le paiement des dettes militaires, Meuron dut rentrer au pays sans avoir obtenu satisfaction \*\*.

Un grave accident à la jambe et une fatigue générale, conséquence de ses multiples soucis, le retinrent alité plusieurs mois dans sa maison patrimoniale de Saint-Sulpice; il occupa ses loisirs à constituer son cabinet d'histoire naturelle en rassemblant la grande quantité d'animaux, d'objets ethnographiques et autres curiosités exotiques qu'il avait récoltés au cours de ses campagnes et de ses nombreux voyages à l'étranger.

Divers voyageurs, intéressés par les curiosités du pays, ne font que mentionner ce cabinet assez connu à l'époque; une Française, Madame Gautier, parcourant la Suisse en 1789, nous en donne une description plus détaillée: « On nous conduisit « à Saint-Sulpice, dans le Cabinet d'histoire naturelle de M. de

\* La biographie du général Meuron et l'histoire de son régiment sont résumées dans l'annexe I.

\*\* Le Musée d'Histoire de Neuchâtel et surtout le Musée des Armes de Colombier renferment quelques beaux portraits du Général et de son frère, ainsi que des drapeaux, des armes, divers documents et souvenirs de ce régiment.

« Meuron, Colonel au Service de la Compagnie hollandaise. La  
« collection de coquilles est nombreuse; nous vîmes des meubles,  
« des habits et des armes à l'usage des Indiens et des Chinois,  
« que le propriétaire a rapportés de ses voyages, ainsi que  
« quelques plantes sèches; le talipo y est dans son entier. On me  
« permit de mâcher du bétel; je lui trouvai un goût d'épice qui  
« me déplut et qui me fit rejeter ce parfum, quand même il n'au-  
« rait pas l'inconvénient de noircir les dents. J'examinai avec  
« plaisir une collection de quadrupèdes extrêmement réduits  
« dans leur proportions, mais imités à merveille, posés avec  
« grâce et naturel; ils sont d'ailleurs revêtus de peaux des  
« animaux qu'ils représentent. » \*

Avant de repartir pour les Indes, Charles-Daniel de Meuron laisse entendre aux membres de la Commission de la Bibliothèque qu'il a l'intention de donner son Cabinet à la Ville de Neuchâtel. On peut lire en effet dans le Registre des procès-verbaux de la Commission de la Bibliothèque, en date du 7 novembre 1794: « Mons. le Colonel de Meuron ayant insinué  
« à quelques membres de la Commission le dessein où il est de  
« donner au public son cabinet d'histoire naturelle, dès qu'on  
« aura un emplacement pour le mettre; on a délibéré de nommer  
« une délégation pour le choix de cet emplacement et pour en  
« conférer avec Mons. de Meuron; les membres nommés sont  
« MM. Meuron, banneret, Dardel, pasteur, de Pury, ancien  
« maître des Clefs et Touchon, inspecteur. »

Une lettre de Jacques-Louis DuPasquier (datée du 25 et 26 décembre 1795) à son oncle, le Général, donne de précieuses indications sur les origines de cette donation: « D'abord après  
« votre départ, le professeur \*, le ministre et moi, nous présen-  
« tâmes chez MM. les 4 Ministraux munis de votre procuration  
« pour faire aux Magistrats l'offre de votre Cabinet d'histoire

\* Mme Gautier: Voyage d'une Française en Suisse. Londres (1790).

\*\* Henri de Meuron (1752-1813), ministre du Saint-Évangile, professeur de philosophie et premier bibliothécaire de la Ville.



« naturelle, qui fut adoptée avec bien de l'empressement et de  
« grands témoignages de reconnaissance. Ils ont même souhaité,  
« soit pour transmettre par acte notarial votre générosité à nos  
« après-venants comme on le désirait, soit pour donner plus  
« d'authenticité au don et prévenir toute possibilité de retrait,  
« comme cela est plus probable, ils ont, dis-je, souhaité qu'il en  
« fût dressé par main de notaire un document entre vifs, que  
« nous avons signé tous les trois en votre nom et dont j'ai un  
« double qui vous est destiné. » \*

« Le Professeur Meuron avec l'inspecteur Touchon sont allés  
« passer quelques jours à Saint-Sulpice pour tout emballer. Les  
« caisses sont à Neuchâtel depuis plusieurs mois, mais comme  
« l'emplacement destiné à cette précieuse collection n'est pas  
« entièrement arrangé, les caisses n'ont pas encore été ouvertes,  
« excepté toutefois les bocaux et les autres objets qui auraient  
« pu se dégrader. Mais tout sera mis en place dans le courant  
« de l'hiver. On a pris pour cela et en attendant que l'on puisse  
« réunir dans le même local le Cabinet et la Bibliothèque, deux  
« chambres de la Maison de Charité que l'on a jointes en une,  
« et où tout s'arrangera fort bien. C'est un beau commencement  
« pour un dépôt public, je dis *commencement*, parce que j'espère  
« que quelques-uns de vos concitoyens imiteront l'exemple que  
« vous avez donné, et se feront un plaisir d'enrichir ce cabinet  
« autant qu'ils le pourront. On présume bien aussi que votre  
« voyage aux Indes ne sera pas perdu pour lui. Il faudrait ne  
« pas vous connaître du tout pour en douter... J'ai expédié à  
« la Société des curieux de la nature à Berlin la caisse des plantes  
« du Cap de Bonne Espérance; je n'en ai pas encore la réception,  
« mais j'espère qu'elle sera arrivée à sa destination... »

Le passage suivant, tiré d'une lettre que Charles-Daniel de Meu-

\* Cet acte notarial, ainsi qu'un inventaire mentionné plus loin, probablement des documents et de la correspondance intéressant également les débuts de notre Bibliothèque se trouvent sans doute dans le local des Archives de la Ville de Neuchâtel, archives qui n'ont pas encore été cataloguées jusqu'à aujourd'hui.

ron écrivait de Madras le 10 février 1796, montre bien tout l'intérêt et l'amour qu'il portait à ses collections : « Je suppose  
« que le cher professeur (Henri de Meuron) aura fait transporter  
« par ordre de la ville le cabinet que je luy ai donné. Je m'occupe  
« encore de l'enrichir; c'est une maladie dont je ne guérirai  
« jamais... »

Témoignant aussi de préoccupations plus élevées et de perspectives d'avenir, l'auteur de cette même lettre écrit encore : « Per-  
« sonne mieux que lui ne pouvoit le ranger pour le faire paroître  
« à sa vraie valeur. Sans doute qu'il aura conjointement avec les  
« membres de la Société littéraire fait des règlements qui puissent  
« stimuler l'Emulation à l'augmenter comme aussi à étendre les  
« lumières dans cette partie, ainsi que dans la Physique & la Chi-  
« mie objets plus utiles à l'éducation de ceux qui par état doivent  
« en avoir que le latin, & ceux qui doivent travailler nos vignes,  
« nous chausser & nous vêtir. Je ne peux penser à l'absurdité de  
« ce système sans un sentiment de tristesse dont je ne suis pas le  
« maître de me débarasser, il mène malgré moy droit à Genève  
« de là en Amérique & en France, car c'est la route et les effets  
« de l'institut Genevois qui a enfanté le monstre à mil têtes qui  
« désole ces contrées, et qui menace l'Europe. »

Divers extraits, tirés du Registre des procès-verbaux de la Commission de la Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel, nous renseignent sur l'évolution et la vie de notre premier musée. (Voir : Annexe II)

Installé tout d'abord en 1796 dans deux salles au premier étage de l'ancienne Maison des Orphelins (aujourd'hui Hôtel Communal), ce cabinet d'histoire naturelle est rattaché dans ses débuts à la Bibliothèque; il est ouvert au public trois ans après et c'est le bibliothécaire, le professeur Henri de Meuron, qui en est le conservateur. Suivant le désir du général de Meuron, on y place « un tronc dont le produit est destiné, moitié à la Maison des Orphelins et moitié aux pauvres de Saint-Sulpice. »

Le 4 juillet 1800 « M. le président est autorisé à remettre à

« Mrs. du Comité de la Chambre de Charité les layettes dépen-  
« dantes du cabinet d'histoire naturelle, reçues de Saint-  
« Sulpice. »

Dès ce moment les dons affluent, le Général lui-même complète sa donation :

- le 15 mai 1801 « une grande caisse de coquillages des  
« Indes ».
- le 26 février 1802 « un Harle mâle, que M. le Capitaine  
« Benoît des Ponts a eu la complaisance  
« d'empailler ».
- le 24 mars 1802 « un modèle de canot des sauvages du  
« Canada, fait de la même écorce qu'on  
« emploie pour les grands canots, et  
« accompagné de figures en bois, repré-  
« sentant leurs vêtements, leurs armes,  
« etc. ».
- le 5 novembre 1802 « trois œufs de crocodile et quelques  
« morceaux de mine de plomb d'Angle-  
« terre ».
- le 15 décembre 1804 « une paire de lunettes de crystal, taillée  
« et montée à Ceylan ».
- le 22 février 1805 « deux tableaux de pierres fines, rangées  
« dans un ordre systématique ».

Des officiers revenant de l'étranger, des commerçants, des notables offrent des porcelaines, des cristaux, des armes exotiques, des médailles, des animaux empaillés, enrichissant ainsi les collections d'origine.

Dans son pittoresque Journal, François de Diesbach (Cressier) raconte la visite qu'il fit à Neuchâtel le 12 octobre 1803, accompagné de ses trois nièces : « Nous arrivâmes à 11 heures et 1/2  
« à Neuchâtel, et ayant descendu chez le général, il nous reçut  
« à merveille, ainsi que Mme du Hamel, qui se prépara d'abord  
« à mener mes trois nièces voir les raretés de Neuchâtel; il fallut  
« avant de commencer, boire un coup de vin d'absynthe, avec

« du pain délicieux, pétri au lait. Mme du Hamel mena d'abord  
« mes nièces à la Maison des Orphelins, pour nous faire voir le  
« cabinet d'histoire naturelle, donné par le général Meuron à la  
« ville; la femme de celui qui le montre et l'explique fit de son  
« mieux, en l'absence de son mari. Nous vîmes une belle suite  
« de médailles, coquillages placés méthodiquement dans des  
« tiroirs étiquetés en dehors, beaucoup de marbres, minéraux,  
« cristaux, pétrifications, plantes marines, coraux, calebasses,  
« côte de baleine, mâchoires d'éléphant, armes de différents  
« pays, zèbres et léopards empaillés, ainsi que des oiseaux... »

Le général de Meuron avait fait décorer le vestibule du premier étage de sa propriété de la « Rochette » par des artistes italiens dans le goût de l'époque: peintures en trompe-l'œil, fenêtres et arcades ouvertes sur des paysages imaginaires. Deux armoires à vitrine, situées dans les angles contiennent encore divers objets ayant fait partie de sa collection \* : parmi ceux-ci quelques minéraux un oiseau empaillé, un arc, et le « petit carton d'agathes » qui avait été échangé contre « deux tableaux de pierres fines, rangées dans un ordre « systématique ». (Voir : Annexe II, sous 9 septembre 1804).

Mentionnons en passant le projet conçu en 1815 par P.L.A. Coulon et le baron de Büren de Vaumarcus de transformer l'Hôtel Du Peyrou en Musée National: on y aurait logé les collections d'histoire naturelle et les objets d'art, le jardin s'étendant alors jusqu'au lac, serait devenu un jardin botanique. Mais les circonstances politiques et le changement de régime n'en permirent pas la réalisation.

La Description topographique de la juridiction de Neuchâtel, en 1827, mentionne également la salle réservée au cabinet d'histoire naturelle dans l'ancienne Maison des Orphelins.

Le 4 juillet 1828, la Commission de la Bibliothèque discute

\* Une photo de ce vestibule avec les deux vitrines figure dans : Jean Courvoisier. Les Monuments d'Art et d'Histoire du Canton de Neuchâtel (1955). Tome I. p. 413.

« sur la proposition de faire construire d'avance un meuble  
« destiné à recevoir les diverses collections de coquillages, de  
« minéraux, etc. que possède déjà ou dont s'enrichira notre  
« cabinet d'histoire naturelle, afin qu'on puisse en faire un  
« inventaire exact \* et les classer méthodiquement, meuble qui  
« sera fait de manière à pouvoir être transporté dans le bâti-  
« ment du Gymnase et augmenté à mesure qu'il en sera besoin,  
« on est unanime à penser que cette construction est indispen-  
« sable et que l'on suivra le conseil de la faire entrer dans les  
« dépenses du Gymnase, comme en étant une dépense natu-  
« relle. »

En date du 7 novembre de la même année « on a fait l'ouver-  
« ture du tronc du cabinet d'histoire naturelle dans lequel on  
« a trouvé btz. 146  $\frac{3}{4}$  dont la moitié sera envoyée à Mr. le  
« Pasteur Perrin pour les pauvres de St. Sulpice suivant les ins-  
« tructions du donateur & l'autre moitié remise à la direction  
« de la Maison des orphelins de cette Ville, suivant ce qui a été  
« précédemment décidé. »

« Le Conseil Général ayant alloué L. 1000 pour la cons-  
« truction du meuble destiné à recevoir les diverses collections  
« de notre cabinet d'histoire naturelle, d'après le devis qu'en  
« avait présenté M. Louis Coulon fils qui a bien voulu se charger  
« de les classer & mettre dans l'ordre le plus propre à les faire  
« paraître, mais les frais de construction, par l'effet de quelques  
« perfectionnements qu'on y a aportés (sic) dépassent ce devis  
« d'environ L. 100. On est unanime à penser que ce déficit doit  
« être couvert par la Caisse de la Bibliothèque et non pas en  
« recourant de nouveau à la munificence du Conseil. »

Le 11 mars 1829 : « Dans la vue de rendre notre cabinet  
« d'histoire naturelle plus utile, on pense qu'il sera convenable  
« de l'ouvrir à jour fixe au public, aussitôt qu'il sera suffisam-

\* Ni dans les archives du Musée d'histoire naturelle, ni dans celles de la Biblio-  
thèque, il n'a été possible de mettre la main sur cet inventaire qui se trouve  
probablement dans les archives non classées de la Ville.

« ment arrangé pour cela & l'on préjuge que dès le mois de juin  
« prochain 2 heures chaque semaine & provisoirement le jeudi  
« après-midi seront destinés à cet usage. On détermine une in-  
« demnité équitable à allouer pour cet objet à l'Huissier qui devra  
« y porter présence et veiller à ce qu'il ne s'y fasse aucun dégât. »

« Le cabinet d'histoire naturelle, lit-on en date du  
« 6 novembre 1829, commençant à prendre une extension et un  
« développement qui permettent d'en espérer d'heureux résultats,  
« mais qui demandent une augmentation de soins proportion-  
« nelle et la surveillance journalière d'un homme qui ait les  
« connaissances nécessaires pour exercer cette surveillance, on  
« trouve tout à fait convenable de demander au Conseil général  
« de séparer cet établissement de celui de la Bibliothèque pour  
« le confier à un Directeur particulier, qui ressortirait également  
« à la Commission littéraire et lui rendrait compte annuellement  
« de sa gestion. »

« On détacherait de la dotation annuelle allouée à la Biblio-  
« thèque les L. 100 qu'on y avait ajoutées en 1795 en contem-  
« plation du surcroît de dépenses qu'allait occasionner la for-  
« mation du cabinet d'histoire naturelle, et pour que celui-  
« ci fût mieux doté, on prierait le Conseil de vouloir bien doubler  
« cette somme, en lui attribuant à l'avenir L. 200 par an. On  
« proposera au Conseil de décréter cette mesure et d'adopter à  
« ce sujet le projet de règlement qui sera transcrit ci-dessous,  
« à la suite du verbal de la présente séance. M. Louis Coulon  
« qui a montré tant de science et de zèle à la fois dans le clas-  
« sement et l'arrangement des objets composant notre cabinet  
« actuel d'histoire naturelle lui sera en même temps désigné  
« comme très propre à en devenir le Directeur. »

Par son arrêt du 23 novembre 1829, le Conseil général a décidé que le dédoublement du cabinet d'histoire naturelle aurait lieu suivant la proposition faite et qu'il y aurait à l'avenir un conservateur particulier en la personne de M. Louis Coulon fils.

Le 6 novembre 1835 « M. Coulon propose de placer les  
« objets ethnographiques dans une des salles du Trésor et de  
« nommer M. Monvert inspecteur de cet établissement. La  
« Commission adopte cette proposition en ordonnant le dépôt  
« de ces objets dans l'ancienne salle de la petite Bibliothèque \* »

Peu après l'inauguration solennelle du Gymnase (Collège latin actuel) en 1835, les collections de mammifères, d'oiseaux, de poissons, de reptiles, de coquillages, etc. furent installées dans la partie occidentale de ce bâtiment, donnant ainsi naissance à notre Musée d'histoire naturelle.

Une description vivante et détaillée du cabinet, tel qu'il existait à cette époque, nous est donnée par F. Caumont dans son Voyage d'un instituteur avec ses élèves (1838) : « Nous  
« entrâmes par la porte du milieu, et la femme du concierge  
« nous mena dans toutes les chambres, nous expliquant avec  
« politesse leur destination... Du milieu du corridor partent  
« deux rampes d'escaliers, bordées d'une balustrade en pierre,  
« et ornées de colonnes. Nous les montâmes lestement, et, tour-  
« nant à gauche, on nous ouvrit le cabinet d'histoire naturelle,  
« composé de trois chambres, dont une seule est garnie; mais  
« elle l'était si bien que le coup d'œil en était délicieux. Tout  
« autour des parois il y avait des armoires vitrées remplies  
« d'oiseaux, et au milieu de la chambre deux longues tables  
« aussi vitrées, avec des compartiments pour les coquillages  
« et pour les insectes. Sous ces tables étaient éparés, en attendant  
« une autre destination, quelques débris de quadrupèdes, et  
« d'énormes pétrifications. Je laissai d'abord mes jeunes amis se  
« rassasier d'une première vue, et faire les uns après les autres  
« leurs exclamations. »

« Puis venaient des coqs de bruyère, des aigles, des vau-  
« tours, des cygnes, des ibis rouges, des couroucous, une quan-

\* Ces collections ne durent pas rester longtemps là; elles firent sans doute place au magasin d'art des frères Jeanneret, locataires des étages du Trésor dès 1836. (Communication personnelle de Monsieur Jean Courvoisier).

« tités de colibris et d'autres oiseaux étrangers des plus belles  
« couleurs qu'on puisse voir. J'aurais bien à faire si je voulais  
« vous décrire tout ce qui mériterait une attention particulière.  
« Je ne vous parlerai donc que des objets qui nous arrêtaient  
« le plus..., crânes d'éléphant..., tête d'un buffle..., couple de  
« pangolins..., le secrétaire ou faucon mangeur de serpents  
« (falco serpentarius)..., oies de Magellan...

Le cabinet d'histoire naturelle de Neuchâtel « est un des  
« premiers musées de second ordre que possède l'Europe.  
« C'est peut-être beaucoup dire; mais que des connaisseurs  
« aillent le visiter, lorsqu'il sera complètement arrangé, et je ne  
« pense pas qu'ils retranchent beaucoup de cette expression.  
« Il fut fondé par le comte Charles Daniel de Meuron, général  
« au service de l'Angleterre, lequel, à son retour dans sa patrie,  
« ramena des Indes et du Cap une collection consistant en qua-  
« drupèdes, en oiseaux, en reptiles, en poissons, et en un grand  
« nombre de coquilles et de zoophytes. Dès lors une quantité  
« de particuliers en séjour ou en voyage dans les pays étrangers,  
« ont prouvé leur patriotisme par leur générosité : militaires,  
« négociants, rentiers, savants, étudiants, jusqu'à des femmes  
« même, ont rivalisé de zèle pour contribuer à augmenter et à  
« enrichir ce beau trésor de leur patrie. »

Ces collections, dont la richesse était connue loin à l'étran-  
ger, frappent aussi Tanneguy de Wogan qui écrira plus tard :  
« Le Musée d'ornithologie de Neuchâtel que j'ai exploré, est  
« certainement un des plus complets d'Europe, à tel point qu'à  
« diverses reprises, il a fourni au British Museum des spéci-  
« mens qu'il avait en double et que ce dernier établissement,  
« si riche cependant, ne possédait pas. » \*

Le 2 avril 1838, le président de la Commission, M. Gallot,  
présente un projet de règlement concernant le Musée et qui  
pose en fait la séparation de cette Administration de celle de la  
Bibliothèque.

\* Voyages en canot de papier, le Qui-Vive (1887).



Ce « Règlement pour l'Administration des Musées » fut adopté par le Conseil général le 9 avril suivant. L'article premier stipule en effet cette séparation en ces termes : « L'Administration des Musées d'Histoire naturelle et d'Ethnographie est confiée à une Commission spéciale, qui a le titre d'Administration du Musée. »

Au début de l'article 23 de ce même Règlement, le général de Meuron est nommé expressément « comme fondateur du Musée » (Voir : Annexe III), marquant ainsi un de ses titres qui devrait être remis en honneur. \*

Ces deux Musées suivent donc dès maintenant une existence complètement séparée de celle de la Bibliothèque. Nous avons vu la destinée des collections d'histoire naturelle et leur installation au Gymnase; quant aux objets ethnographiques, ils suivirent le mouvement général, tout d'abord au Gymnase, puis au Musée d'histoire et finalement au Musée Ethnographique actuel, inauguré le 14 juillet 1904, dans la villa léguée par James de Pury.

Il y aurait toute une étude fort intéressante à faire sur l'histoire des musées de Neuchâtel, leurs débuts et leur développement en corrélation avec les divers mouvements de l'époque : les impulsions scientifiques données par des savants, tels que Louis Agassiz, les classifications méthodiques réalisées par Louis Coulon, ainsi que les idées artistiques incarnées entre autres par Maximilien de Meuron, un des premiers représentants de la peinture alpestre et fondateur du Musée des Beaux-Arts.

En terminant, je voudrais rappeler les intentions du professeur Jean Gabus, qui veut installer au premier étage du Musée

\* Les autorités communales d'alors ne placèrent à l'entrée du Musée d'Histoire naturelle que les bustes de P.L.A. Coulon et de son fils Louis Coulon. Espérons que les autorités actuelles répareront cet oubli et sauront manifester leur reconnaissance envers le véritable fondateur du Musée en sauvant son nom de l'oubli dans lequel il est tombé.

Ethnographique un « Cabinet de Curiosités » groupant quelques-uns des objets les plus précieux donnés par le général de Meuron ou ayant fait partie de son cabinet d'histoire naturelle.

A travers ces objets qui commentent l'aventure dans le bon sens du terme, doivent transparaître non seulement l'universalité d'esprit et la générosité du fondateur, mais aussi la vitalité et l'esprit d'entreprise du pays de Neuchâtel au XVIII<sup>e</sup> siècle.



# Règlement

pour l'Administration des Musées

Adopté par le Conseil Général le 9<sup>e</sup> Avril 1838.

Article 1<sup>er</sup> L'administration des Musées d'histoire naturelle et d'éthnographie est confiée à une Commission spéciale qui a le titre d'Administration du Musée.

sur un plumitif

25<sup>e</sup> Monsieur le Général de Meuron comme fondateur du Musée ayant désiré qu'il fut placé un tronc dans le Cabinet d'histoire Naturelle dont le produit serait destiné moitié à la Maison des Orphelins et moitié aux pauvres de Saint Sulpice le tronc sera également placé au Collège dans l'une des salles et sera vidé chaque année par le Directeur et le Président de la Société

## Extrait du Règlement

pour l'Administration des Musées (1838)

(Archives du Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel)

## Notice scientifique, par Pierre Centlivres

Depuis le 18<sup>e</sup> siècle où s'ouvrirent au public les premières collections et les premières galeries, la Muséographie a connu une évolution si considérable par le nombre et la diversité des objets rassemblés d'abord, par la manière de les présenter ensuite, que le musée de jadis devient lui-même objet de musée. Sa reconstitution nous renseigne sur le goût de l'époque, ses modes, ses préoccupations scientifiques.

Le professeur Gabus, qui est à la tête du plus ancien Musée d'ethnographie de Suisse a bien vu l'intérêt qu'il y aurait à reconstituer, voire à représenter partiellement le cabinet d'histoire naturelle du Général de Meuron, dont les collections formèrent le premier fond du musée. Le professeur Gabus me proposa en mars 1963 de rechercher quelle avait été la composition de ce cabinet et de retracer son histoire. Cette recherche, menée pendant de rares loisirs, se révéla d'un grand intérêt.

---

Le général de Meuron fut officier au service de la France, puis de la Hollande et de l'Angleterre. Son régiment servit en Afrique, à Ceylan et aux Indes. Mais si ses voyages lui donnèrent la possibilité de ramener des objets exotiques, c'est bien l'homme du 18<sup>e</sup>, le gentilhomme éclairé qui eut le goût de les rassembler, de les classer, de les réunir en un Cabinet d'histoire naturelle contenant des pièces ethnographiques d'une

part, des spécimens zoologiques et botaniques d'autre part. On peut donc dire que ces collections sont à l'origine de ce qui allait devenir le Musée d'ethnographie et le Musée d'histoire naturelle. Ajoutons que le Musée d'histoire et le Musée de Colombier doivent au Général de Meuron, portraits, armes, documents et autres souvenirs de son régiment.

Mais à travers ce personnage qui posa en somme les fondements des musées neuchâtelois, apparaît le dynamisme d'une petite ville, dont beaucoup de citoyens étaient missionnaires ou négociants: l'expérience des voyages, la curiosité scientifique, l'attachement à leur cité et une sorte de vocation pédagogique les amenèrent à enrichir bibliothèques et musées.

On collectionne depuis toujours. En Europe, les croisades, les premiers voyages en Extrême-Orient, la découverte du Nouveau-monde mirent à la mode les objets d'art de la Perse, porcelaines et chinoiseries, les témoignages des civilisations andines. Le commerce multiplia cet afflux, et en particulier cette fameuse Compagnie des Indes Hollandaises, à laquelle le Général de Meuron dut ses séjours à Ceylan et au Indes.

La vogue du cabinet de curiosité date du xvii<sup>e</sup> siècle; arrangement plaisant d'objets rares et bibelots. Peut-être faut-il le mettre en relation avec ces natures mortes de la même époque, à intention métaphysique, qui présentent réunis un crâne, quelques pierres, des coquillages... sans doute pour rappeler la fragilité de toute vie et la permanence du minéral. Une toile de Francken le Jeune représente quelques estampes, des porcelaines, un flacon de verre, des coquillages et des tableaux, sous le nom de *Kunstkammer*.

Le goût de l'exotisme et la mode de ces cabinets deviennent extrêmes au 18<sup>e</sup> siècle avec l'apparition chez les grands personnages collectionneurs d'un véritable intérêt scientifique. Il est de bon ton d'avoir chez soi un laboratoire, de spéculer sur l'origine des fossiles, de réunir non seulement des objets curieux ou rares, mais des séries de spécimens. Le cabinet

de curiosités devient cabinet d'histoire naturelle. N'oublions pas que Cuvier naît 20 ans avant la Révolution et que Lamarck est presque contemporain du Général de Meuron qui, de son côté a pu lire la classification du règne animal de Linné. Goût pour les sciences naturelles, pour les mœurs exotiques aussi : l'étonnant cabinet de Pierre-Adrien Pâris, directeur de l'Académie de France à Rome, rassemble des fragments de roche et des cristaux, mais aussi des « bouteilles recouvertes d'un tissu de paille avec des dessins de fleurs, par les nègres du Congo ». Celui du duc Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, vendu en 1781 \* et dont le catalogue compte 577 pages, comprend bien entendu des coquillages dont la mode fait alors fureur, mais aussi des animaux empaillés, des échantillons de terres, des fœtus, des bocaux contenant serpents et poissons, des vêtements d'indiens d'Amérique, des cristaux, des outils de peuples sauvages et un carillon chinois.

Ces quelques exemples nous aident à situer le cabinet de Charles-Daniel de Meuron, à le comparer à d'autres collections de la même époque, à mesurer dans quelle mesure il partage les goûts, modes et intérêts des collectionneurs du temps. Il est remarquable qu'ils semblent préfigurer, outre les sévères muséums des naturalistes du siècle suivant, certains aspects du goût romantique pour ce qui est étrange, anormal, lointain dans le temps ou l'espace.

En 1789, une française, Madame Gautier parcourt la Suisse, intéressée par les monuments et les mœurs du pays : au Val-de-Travers on la conduit à Saint-Sulpice dans le cabinet du Général de Meuron, qui était rentré des Indes deux ans auparavant. C'est à ma connaissance la première mention du Cabinet : « La collection de coquilles est nombreuse, nous vîmes « des meubles, des habits et des armes à l'usage des Indiens et « des Chinois, que le propriétaire a rapportés de ses voyages, « ainsi que quelques plantes sèches ; le talipo y est dans son

\* Maurice Rheims : *La vie étrange des objets*. Paris (1959) p. 143-144

entier... ». Quelles autres pièces contenait-il ? Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Il est difficile de répondre à ces questions.

Précisons d'abord quelques étapes : il semble que Charles-Daniel de Meuron ait déjà rapporté une partie de ses collections à son premier retour du Cap et des Indes en 1787, puisque le Cabinet est déjà constitué à Saint-Sulpice en 1790. En 1794, avant de repartir pour les Indes, il laisse entendre aux membres de la Commission de la bibliothèque qu'il a l'intention d'en faire don dès qu'il se trouvera un emplacement pour l'exposer. Le cabinet est ouvert au public 3 ans après et c'est le bibliothécaire, le professeur Henri de Meuron qui en est le conservateur. En 1829, le cabinet d'histoire naturelle prend une telle extension qu'on décide de le séparer de la Bibliothèque et de le confier à un directeur particulier ; c'est chose faite l'année suivante. En 1835, on décide de placer les objets ethnographiques, au nombre de 250 à cette date, dans une des salles du Trésor. Quant au Musée ethnographique proprement dit, il sera inauguré le 14 juillet 1904 dans la villa léguée par James de Pury, où il se trouve actuellement.

Il est malaisé de retrouver les pièces et les spécimens du Cabinet original, puisque tout a été dispersé dans les différents musées de la ville. Il n'est pas facile non plus de reconstituer son contenu. Le registre des procès-verbaux de la Bibliothèque de la ville mentionne bien un inventaire des objets dépendant de la Bibliothèque, mais il n'a pas été possible de le retrouver, malgré des recherches aux archives de la ville et à celles des différents musées ; les catalogues ou registres de ces musées ne sont pas des sources suffisantes. Souvent en effet, ils ne mentionnent que certaines collections et ne précisent pas toujours le nom du donateur.

Cependant une reconstitution partielle a pu être faite grâce à certaines mentions du registre des procès-verbaux de la Commission de la Bibliothèque, aux archives, inventaires et fichiers du Musée d'histoire naturelle et du Musée d'ethnographie et bien sûr grâce à des sondages effectués dans les collections de ces dif-

férents musées. Le cabinet du Général de Meuron réunissait des pièces ethnographiques, une collection zoologique comprenant des mammifères, oiseaux, serpents, reptiles, poissons, les uns empaillés, les autres en bocaux, une collection minéralogique vraisemblablement et une série de plantes séchées.

Les pièces ethnographiques mentionnées sur les catalogues récents du musée sont au nombre de 50 environ, la plupart sont encore visibles, certaines avec l'étiquette d'origine \*. Si elles ne sont pas d'une grande rareté, elles sont remarquables par leur bonne conservation et par leur ancienneté. Les objets provenant du Cap ayant été fabriqués par des tribus en voie de disparition aujourd'hui ou refoulées dans une autre aire géographique, ce sont sans doute les témoins les plus anciens que nous ayons de l'art et de la technique de ces peuples.

La collection comprend 18 tapas tahitiens, sorte d'étoffe faite de lanières d'écorce de mûrier râclées, battues et rouies, qu'il faut certainement mettre en relation au point de vue technologique avec l'invention du papier; certains sont monochromes, d'autres décorés de lignes, de chevrons, de bandes d'un décor entrecroisé, avec les couleurs dominantes rouge-brun, noir et blanc. Elle comprend en outre un costume de danse des îles Ellice, en fibre de coco, un hausse-col de fibres tressées garnies de dents de requin, provenant d'Hawaï, un javelot à la pointe de bois dur sculpté également d'Hawaï.

Pour l'Afrique nous avons un récipient de vannerie spiralée à brins tissés, d'un travail remarquablement serré permettant le transport des liquides, à décors géométriques, 2 arcs avec carquois en bois et en peau, contenant une quinzaine de flèches de type composite, en général à triple penné, mais à la pointe tantôt d'os, tantôt de bois dur, tantôt métallique, creuse ou non, forgées ou plaquées. Ces pièces sont de provenance hottentote, certaines flèches mises à part. Un casse-tête bochimán et une « marimba », sorte de balafon, complètent les pièces africaines.

\* Voir : Annexe VI



L'Asie est représentée surtout par des objets chinois : 2 dragons montés par des personnages, 4 tasses craquelées, 2 tasses en verre coulé, dont l'une porte un idéogramme signifiant « longévité », une abaque, des sacs en paille de riz, une balance à peser l'argent et une boîte à poids, et enfin un tonnelet à canelle, des peignes en bois, une écritoire en argent, un carquois de bambou provenant des Indes néerlandaises. Les Registres mentionnent en outre des manuscrits sur feuilles de palmier, sans doute tombés en poussière, probablement le « talipo » vu par Madame Gautier. Un modèle de canot des sauvages du Canada en écorce, accompagné de figures en bois avec vêtements, armes, etc., ainsi qu'une paire de « lunettes de cristal » de Ceylan devaient figurer également parmi les objets du Cabinet.

C'est le Musée d'histoire naturelle qui nous a fourni, en quantité, la plus riche moisson ; c'est là que nous avons trouvé les listes comprenant les plus anciennes mentions et les plus nombreuses pièces. Un « recueil des pièces utiles au musée d'histoire naturelle de Neuchâtel » nous a livré 4 pages détachées d'un registre mentionnant des dons faits au Cabinet dès 1800, c'est-à-dire bien avant la mort du Général. Les coquillages sont particulièrement nombreux, les registres en mentionnent environ 400, et des sondages m'amènent à penser qu'ils doivent être à peu de chose près au complet dans les tiroirs des dépôts du musée.

Il est intéressant de noter que ces coquilles ne semblent pas avoir été rassemblées au hasard, mais que le collectionneur semble avoir pris soin de les classer. Ainsi Nautilé, murex, achatines, patelles, tritons, limnées, escargots, porcelaines, peignes, nérites ont été recueillis de façon à offrir un éventail d'échantillons des différents genres, familles, ordres ou classes \*.

J'ai retrouvé 3 mammifères, alors qu'il devait en exister davantage : un loris, sorte de primate venant des Indes, l'antilope Bosh-Bock du Cap et le galéopithèque de Java.

\* Voir : Annexe V

Les oiseaux figurent au fichier au nombre d'une quinzaine, originaires soit d'Afrique, soit de nos contrées. J'en ai retrouvé la plupart, en général momifiés ou dégradés par le temps et l'insuffisance des anciennes méthodes de conservation. Notons parmi eux une espèce apparentée aux paradisiers de Nouvelle-Guinée, le serpentaire d'Afrique du Sud, le puffin, le pétrel, le céryle d'Afrique, le harle. Les reptiles mentionnés sont au nombre de 25 environ, varans, crocodiles, tortues, couleuvres, najas, etc. Les poissons, une dizaine retrouvés, ont passablement souffert du temps. Conservés à sec, ils ont perdu leur couleur; notons parmi eux des anguilles et certaines balistes, vivant dans les mers de corail (Voir: Annexe V).

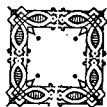
Ce n'est que dans le Registre des procès-verbaux de la Bibliothèque et dans le « Recueil des pièces utiles au musée d'histoire naturelle » que j'ai trouvé trace des échantillons minéralogiques du Général: échantillons de minerai de plomb, provenant d'Angleterre, deux « tableaux de pierres fines rangées systématiquement ». Un sondage trop rapide à l'Institut de Géologie ne m'a rien permis de découvrir qui puisse provenir de l'ancien Cabinet. Les étiquettes ont été refaites et les objets des anciennes collections réintégrés dans de nouvelles. Mais rien ne prouve non plus que le domaine géologique ait échappé à la curiosité du Général.

On le voit, nous sommes loin du simple cabinet de curiosité ou de la « nature morte » de salon. Le choix des objets ethnographiques, canoë, abaque, balance, indique, me semble-t-il, un intérêt pour les mœurs et coutumes des habitants des pays lointains plus que de la seule recherche de bibelots exotiques; de même nous avons vu, dans le domaine zoologique, une tendance à présenter des séries et à tenir compte des classifications. Certes comme les autres possesseurs de semblables cabinets, à la même époque, Charles-Daniel de Meuron reste un amateur éclairé, non un spécialiste.

Cependant son intérêt pour les collections d'histoire naturelle ne fut pas le simple effet d'une mode ou de la curiosité des

voyages, il ne cessa de les enrichir jusqu'à sa mort et sut en faire profiter sa ville et ses concitoyens.

Ce que nous ignorons en revanche, c'est l'arrangement des pièces au sein du Cabinet; les coquillages, les crocodiles empaillés, les arcs et les flèches des sauvages, en plus de leur intérêt scientifique devaient présenter un charme exotique ou fantastique, une valeur esthétique auxquels les contemporains du Général étaient sensibles. Les objets de ses collections jouent ainsi le rôle de témoins, rappelant le goût et l'ouverture d'esprit de l'honnête homme à la fin de l'ancien régime et éveillent en nous une sorte d'exotisme au second degré, dans l'espace d'abord, dans le temps ensuite. N'oublions pas enfin leur fonction première qui fut de susciter et stimuler la création de ces musées qui donnèrent à Neuchâtel un rang appréciable dans l'essor scientifique et pédagogique des villes suisses.



## Biographie de Charles-Daniel de Meuron.

Né le 6 mai 1738 à Saint-Sulpice (Canton de Neuchâtel). Décédé le 6 avril 1806 à Neuchâtel.

Fils de Théodore de Meuron, capitaine de milices au Val-de-Travers, originaire de Boveresse et de Saint-Sulpice, bourgeois de Neuchâtel, et d'Elisabeth Dubois de Dunilac.

Charles-Daniel de Meuron commença sa carrière militaire en entrant en 1755 au service du roi de France dans le régiment suisse de Hallwyl, en garnison à la Rochelle. Ce régiment, incorporé à la Marine, participa à la défense de l'île d'Aix contre les Anglais; durant cette période, Meuron reçut son brevet d'enseigne le 4 mars 1756.

En 1757, Meuron s'embarque sur le «Florissant» avec le détachement qu'il commandait et fit sur mer une campagne de 33 mois. Au cours de divers combats à la Martinique contre les Anglais, il reçut 3 blessures; après cette campagne, il fut décoré de la Croix du Mérite militaire.

Meuron se fit ensuite incorporer en 1765 comme lieutenant dans le Régiment des Gardes-Suisses, alors commandé par d'Erlach; il y servit durant 16 ans, obtint le grade de capitaine en 1768, puis celui de colonel en 1778.

Il accepte alors l'offre du duc de Choiseul d'organiser un régiment suisse au service de la Hollande (Compagnie des Indes Orientales), lève son régiment en 1781 et en devient le commandant-proprétaire, avec rang de colonel. Le Régiment Meuron fut d'abord en garnison au Cap de Bonne-Espérance de 1783 jusqu'en 1786, puis, embarqué sur la flotte française du bailli de Suffren, prit part à la bataille de Cuddalore.

Laissant le commandement du régiment à son frère Pierre-Frédéric, Meuron rentre en Europe en 1787 pour réclamer auprès du gouvernement hollandais le paiement des dettes militaires. Malade et abattu, il dut rentrer au pays, sans avoir obtenu satisfaction ; alité plusieurs mois à Saint-Sulpice, il passe ses loisirs à monter son cabinet d'histoire naturelle.

Après l'envahissement de la Hollande par les troupes françaises de Pichegru, les Anglais envoyèrent à Meuron qui habitait alors à Neuchâtel dans sa propriété de la « Petite Rochette » (acquise en 1792) \*, le colonel Hugh Cleghorn, agent des services secrets de sa Majesté.

Cleghorn venait solliciter Meuron de faire passer son régiment au service de l'Angleterre, attendu que le Prince d'Orange, Stathouder héréditaire et Directeur de la Compagnie des Indes Orientales, réfugié en Angleterre, avait mis les colonies hollandaises sous la protection de ce pays. De ces négociations assez difficiles résulta une capitulation qui fut signée le 30 mars 1795, suivant laquelle le Régiment Meuron passait au service de l'Angleterre. Meuron repartit pour Ceylan ; son régiment participa alors à diverses campagnes au Indes, en particulier celle du Mysore, couronnée par la prise de Seringapatam (4 mai 1799) et contribua également à l'occupation de Ceylan.

\* Situé au Faubourg de l'Hôpital 68, aussi dénommée Rochette du Faubourg. Voir : Jacques Petitpierre. Patrie Neuchâteloise. Tome III, p. 216. A ne pas confondre avec la propriété Clerc, également dénommée la Petite Rochette et qui se trouve Avenue de la Gare 47.

Entretiens, Meuron qui avait été nommé major-général rentra en Europe pour réclamer à Londres les arriérés des dettes militaires dues par le gouvernement anglais; sa carrière se termina par sa nomination au grade de lieutenant-général (1803). Celui qu'on appelait alors le « Général Meuron » passa le reste de son existence dans sa propriété de la « Rochette » (acquise en 1801)\*, dans laquelle il mourut le 6 avril 1806.

Les honneurs militaires lui furent rendus par les grenadiers d'Oudinot, son ancien camarade d'armes qu'il avait connu autrefois à Paris et qui venait de faire son entrée à Neuchâtel.

Quant au Régiment Meuron, il resta au Indes et à Ceylan jusqu'en 1806 sous le commandement de Pierre-Frédéric de Meuron; après diverses pérégrinations, il rentra en Europe et fut transféré en 1813 au Canada pour protéger cette colonie contre les attaques des troupes américaines. Le régiment prit part à la bataille de Plattsburg le 6 septembre 1814 qui marqua une victoire des Américains sur les Anglais.

Les hostilités ayant cessé, le Régiment Meuron fut licencié le 11 mars 1816. Plusieurs familles de soldats restèrent sur les terrains que leur avait concédés Lord Selkirk à l'est de Red-River; la colonie prospéra et devint la ville de Saint-Boniface. Une « Avenue des Meurons » y perpétue aujourd'hui encore le souvenir de ces soldats venus combattre en terre étrangère.

Au cours de sa carrière mouvementée, le Régiment Meuron passa 15 ans au service de la Hollande et 20 ans à celui de l'Angleterre; il fut le seul régiment suisse qui servit dans quatre continents.

---

\* Egalement nommée la « Grande Rochette », située Avenue de la Gare 24, actuellement propriété DuPasquier.

**Extraits du Registre des procès-verbaux  
de la Commission de la Bibliothèque de la ville  
(1794-1838)**

**7 novembre 1794.** Mons. le Colonel de Meuron ayant insinué à quelques membres de la Commission le dessein où il est de donner au public son cabinet d'histoire naturelle, dès qu'on aura un emplacement pour le mettre; on a délibéré de nommer une délégalion pour le choix de cet emplacement et pour en conférer avec Mons. de Meuron; les membres nommés sont Messrs. Meuron, banneret, Dardel, pasteur, de Pury, ancien maître des Clefs et Touchon, inspecteur.

**17 août 1795.** Mons. le Banneret (Meuron) présente un plan dressé par M. Petitpierre maître charpentier, et menuisier pour l'arrangement intérieur des deux chambres destinées à placer le cabinet d'histoire naturelle; M. Petitpierre étant présent, et ayant été entendu, on a accepté son plan, et il a été chargé de dresser un devis.

**31 août 1795.** Mons. le Banneret présente le devis dressé par M. Petitpierre charpentier, conformément à la délibération du 17. courant. Mons. le Banneret a été prié de conclure avec lui au meilleur marché possible.

4 juillet 1796. Le cabinet d'histoire naturelle étant prêt à être rangé, la Commission s'occupant de cet objet trouve convenable de le séparer de la Bibliothèque et de prier Mrs. du Conseil, lorsque le cabinet sera arrangé, d'assigner des fonds pour les dépenses qu'exigera cet établissement.

26 octobre 1798. Délibéré sur l'augmentation à faire au salaire du Bibliothécaire; vu les astrictions de ce poste, les soins déjà donnés par M. de Meuron au Cabinet d'histoire naturelle, qui depuis un an l'occupe trois heures, trois fois par semaine, et les soins assidus et pénibles qu'exigera la manutention des divers objets qui composent ce cabinet, on préjuge que ce salaire peut être porté à quarante Louis. Le Cabinet s'ouvrira une fois par semaine et celui qui en aura soin devra le faire voir aux étrangers qui le désireront.

19 septembre 1799. ... les appointements du Bibliothécaire, ainsi que les frais d'entretien de la salle et ceux du Cabinet d'histoire naturelle, ne seront pas pris sur les 50 Louis assignés annuellement pour la Bibliothèque.

8 janvier 1800. Mons. le Président ( de Merveilleux, du Petit Conseil) fait rapport de l'arrêt rendu par Mrs. du Conseil sur la requête que la Commission avait délibéré dans sa précédente assemblée, de leur présenter. En voici la teneur :

« Du 9 décembre 1799 »

Considérant la très grande utilité qui résulte pour nos bourgeois et même pour tous les membres du public, qui se vouent à l'étude et à la culture des arts et des sciences, de l'établissement d'une bibliothèque et même d'un cabinet d'histoire naturelle en cette ville, le Conseil, pour ce motif, se rend aux instances de la Commission littéraire et appointe agréablement sa requête, de manière que son compte sera soldé et balancé à la fin de



l'année ; et il sera en outre accordé dorénavant, pour l'augmentation et entretien de ces deux établissements, une somme annuelle de L. 900 au lieu de L. 800 déterminés précédemment.

**21 février 1800.** La Commission considérant qu'elle a à remplacer un membre du Petit Conseil, deux du Grand et un notable, délibère de présenter au choix du Conseil général pour ces remplacements. . . et pour les notables M. le Capitaine Bosset Deluze seul, vu qu'il a déjà beaucoup travaillé pour le cabinet d'histoire naturelle. Comme ce dernier a témoigné que M. Auguste de Montmollin pourrait l'aider dans la suite de ce travail, M. le Président, au nom de la Commission, priera celui-ci de bien vouloir s'y prêter.

**4 juillet 1800.** M. le Président est autorisé à remettre à Mrs. du Comité de la Chambre de charité les layettes dépendantes du cabinet d'histoire naturelle, reçues de St-Sulpice.

**7 novembre 1800.** Le bibliothécaire annonce les dons reçus depuis la dernière assemblée, savoir de Mons. le Général de Meuron, plusieurs objets pour le cabinet d'histoire naturelle. ( pas de liste détaillée )

Sur les observations faites par le bibliothécaire des nombreux inconvénients qui résultent de l'ouverture du cabinet d'histoire naturelle, à jour fixe, on détermine que cette ouverture n'aura plus lieu ; mais que le bibliothécaire demeure astreint à faire voir ce cabinet aux particuliers qui le désireront, toutes les fois qu'il en sera requis.

**13 février 1801.** De divers donateurs, plusieurs objets, médailles, tasses de porcelaine, cristaux, un arc et des flèches de spahis ont été déposés au cabinet d'histoire naturelle.

**3 juillet 1801.** Le bibliothécaire annonce les dons reçus, savoir,

le 15 mai, M. le Général de Meuron a fait remettre de la part de M. le Brigadier-Général de Meuron, son frère, une grande caisse de coquillages des Indes.

Le 25 dudit mois, M. Jean-Pierre DuPasquier a donné un oiseau tué sur les champs de Marin : c'est le héron pourpré du Danube, suivant Buffon. M. le Capitaine Benoît des Ponts l'a empaillé. ....

M. le Capitaine Henri Benoît des Ponts ayant déjà empaillé un oiseau pour le cabinet d'histoire naturelle, et témoigné la disposition de rendre tous les services qui dépendent de lui pour cette partie, on délibère qu'il sera proposé à Mrs. du Conseil général de le nommer associé de cette Commission pour l'histoire naturelle.

**25 février 1802.** La séance s'ouvre par l'annonce des dons reçus, savoir de M. le Général de Meuron, pour le cabinet d'histoire naturelle, un Harle mâle, que M. le Capitaine Benoît des Ponts a eu la complaisance d'empailler.

**9 juillet 1802.** ... Le 24 dudit mois (mars), M. le Général de Meuron a envoyé au cabinet d'histoire naturelle un modèle de canot de sauvages du Canada, fait de la même écorce qu'on emploie pour les grands canots, et accompagné de figures en bois, représentant leurs vêtements, leurs armes, etc.

**5 novembre 1802.** Dons reçus : En septembre, de M. le Général-Major de Meuron, trois œufs de crocodile et quelques morceaux de mine de plomb d'Angleterre.

**18 février 1803.** Le 15 décembre (1802), M. le Général-Major de Meuron a donné une paire de lunettes de cristal, taillée et montée à Ceylan.

**9 novembre 1804.** M. le Comte de Meuron a fait représenter

qu'il s'était commis une erreur dans la remise des objets qui composent la collection d'histoire naturelle dont il a fait présent à la ville ; M. son frère ayant livré par mégarde un petit carton d'agathes qui ne devait pas en faire partie. En échange de ce carton, M. de Meuron offre de remettre deux tableaux de pierres fines, rangées dans un ordre systématique : sur quoi délibéré, il a été dit que la Commission ne voulant point profiter d'une erreur, charge le bibliothécaire de remettre le carton en question, comme une restitution et non point comme un troc.

**22 février 1805.** M. le Général de Meuron a donné les deux tableaux de pierres fines, dont il fut fait mention le 9 novembre.

**4 juillet 1828.** Sur la proposition de faire construire d'avance un meuble destiné à recevoir les diverses collections de coquillages, de minéraux, animaux, etc. que possède déjà ou dont s'enrichira notre Cabinet d'histoire naturelle, afin qu'on puisse en faire un inventaire exact et les classer méthodiquement, meuble qui sera fait de manière à pouvoir être transporté dans le bâtiment du Gymnase et augmenté à mesure qu'il en sera besoin, on est unanime à penser que cette construction est indispensable et que l'on suivra le conseil de la faire entrer dans les dépenses du Gymnase, comme en étant une dépense naturelle.

**7 novembre 1828.** On a fait l'ouverture du tronc du Cabinet d'histoire naturelle dans lequel on a trouvé btz. 146  $\frac{3}{4}$  dont la moitié sera envoyée à M. le Pasteur Perrin pour les pauvres de St. Sulpice suivant les instructions du donateur & l'autre moitié remise à la direction de la Maison des orphelins de cette Ville, suivant ce qui a été précédemment décidé.

Le Conseil Général ayant alloué L. 1000 pour la construction du meuble destiné à recevoir les diverses collections de notre

cabinet d'histoire naturelle, d'après le devis qu'en avait présenté M. Louis Coulon fils qui a bien voulu se charger de les classer & mettre dans l'ordre le plus propre à les faire paraître, mais les frais de construction, par l'effet de quelques perfectionnements qu'on y a apportés dépassent ce devis d'environ L. 100. On est unanime à penser que ce déficit doit être couvert par la Caisse de la bibliothèque et non pas en recourant de nouveau à la munificence du Conseil.

**11 mars 1829.** Dans la vue de rendre notre Cabinet d'histoire naturelle plus utile, on pense qu'il sera convenable de l'ouvrir à jour fixe au public, aussitôt qu'il sera suffisamment arrangé pour cela, & l'on préjuge que dès le mois de juin prochain 2 heures chaque semaine & provisoirement le jeudi après-midi seront destinés à cet usage. On déterminera une indemnité équitable à allouer pour cet objet à l'Huissier qui devra y porter présence & veiller à ce qu'il ne s'y fasse aucun dégât.

**6 novembre 1829.** Le cabinet d'histoire naturelle commençant à prendre une extension et un développement qui permettent d'en espérer d'heureux résultats, mais qui demandent une augmentation de soins proportionnelle et la surveillance journalière d'un homme qui ait les connaissances requises et la bonne volonté nécessaire pour exercer cette surveillance, on trouve tout à fait convenable de demander au Conseil général de séparer cet établissement de celui de la Bibliothèque pour le confier à un Directeur particulier, qui ressortirait également à la Commission littéraire et lui rendrait compte annuellement de sa gestion.

On détacherait de la dotation annuelle allouée à la Bibliothèque les L. 100 qu'on y avait ajoutées en 1795 en contemplation du surcroît de dépenses qu'allait occasionner la formation du cabinet d'histoire naturelle, et pour que celui-ci fut mieux doté, on prierait le Conseil de vouloir bien doubler cette somme, en lui attribuant à l'avenir L. 200 par an. On proposera au

Conseil de décréter cette mesure et d'adopter à ce sujet le projet de règlement qui sera transcrit ci-dessous, à la suite du verbal de la présente séance.

M. Louis Coulon qui a montré tant de science et de zèle à la fois dans le classement et l'arrangement des objets composant notre cabinet actuel d'histoire naturelle lui sera en même temps désigné comme très propre à en devenir le Directeur.

**19 février 1830.** Par son arrêt du 23. novembre 1829, le Conseil a décidé :

1. Que le dédoublement du cabinet d'histoire naturelle aurait lieu comme la Commission littéraire le lui a proposé.
2. qu'il y aurait à l'avenir un gardien ou conservateur particulier du cabinet d'histoire naturelle.
3. que L. 200 seraient allouées à l'avenir comme dotation annuelle de cet établissement.
4. que le soin en sera confié dès ce moment à M. Ls. Coulon fils.

**11 février 1831.** M. Louis Coulon fils, Directeur du Cabinet d'histoire naturelle, a aussi rendu son premier compte qui a été également approuvé.

**6 novembre 1835.** M. Coulon propose de placer les objets ethnographiques dans une salles du Trésor et de nommer M. Monvert inspecteur de cet établissement. La Commission adopte cette proposition en ordonnant le dépôt de ces objets dans l'ancienne salle de la petite Bibliothèque.

**2 avril 1838.** M. le Président ( Gallot ) présente à la Commission un projet de règlement concernant le Musée et dont le premier article pose en fait la séparation de cette Administration de celle de la Bibliothèque.

**Règlement pour l'Administration des Musées \***

(Adopté par le Conseil général le 9 avril 1838)

Article 1 L'Administration des Musées d'histoire naturelle et d'Ethnographie est confiée à une Commission spéciale, qui a le titre d'Administration des Musées.

.....

Article 23 Monsieur le Général de Meuron, comme fondateur du Musée, ayant désiré qu'il fut placé un tronc dans le Cabinet d'Histoire naturelle dont le produit serait destiné moitié à la Maison des Orphelins et moitié aux pauvres de St. Sulpice, le tronc sera également placé au Collège dans l'une des salles et sera vidé chaque année par le Directeur et le Président de la louable Direction de la Maison des Orphelins.

\* Ce Règlement, calligraphié d'une belle écriture sur quelques pages détachées, se trouve dans les archives du Musée d'Histoire naturelle.

## Annexe IV

### Dons faits au Musée de Neuchâtel par le Général de Meuron \*

- 1800 – Monsieur le Général de Meuron : plusieurs objets pour le Cabinet d'histoire naturelle.
- 1801 – Mr. le Brigadier Général de Meuron ( remis par son frère ) : une grande caisse de coquillages des Indes.
- 1802 – Mr. le Général de Meuron :
1. Un Harle mâle que M. le Capitaine Benoît a eu la complaisance d'empailler.
  2. Un modèle de canot des sauvages du Canada, fait de la même écorce qu'on emploie pour les grands canots, et accompagné de figures en bois, représentant leurs vêtements, leurs armes, etc.
- 1802 – Trois œufs de crocodile et quelques échantillons de mines de plomb d'Angleterre.
- 1804 – Une paire de lunettes de cristal, taillée et montée à Ceylan.
- 1805 – Deux tableaux de pierres fines, rangées systématiquement.

\* Extraits du « Recueil des pièces utiles au Musée d'Histoire naturelle de Neuchâtel » (Archives de ce Musée).

**Objets se trouvant au Musée d'Histoire naturelle,  
donnés par le général de Meuron.**

Loris (Indes)

Antilope Bosh-bock (*Tragelaphus sylvaticus*) (Le Cap)

Galéopithèque de Java (*Galeopithecus Pall.*) (Indes malaises)

Serpentaire (*Gypogeranus serpentarius*) (Afrique)

Paradisier (*Paradisea smaragdina*)  
(*Alcedo cristata*)  
(*Alcedo maxima*)  
(*Phasianus pictus*)  
(*Herpetotheres cachinnans*)

Environ 25 reptiles

” 10 poissons

” 400 coquillages



Objets se trouvant au Musée Ethnographique  
donnés par le général de Meuron \*

- II B 378 Balance avec fléau pour peser l'argent (Chine).  
II B 331 Sac dans lequel les Chinois conservent leur riz  
(45 cm)  
II B 332 Idem. (56 cm)  
II B 333 Abaqué (Chine). 16,5 x 8,5 cm.  
II B 421 Boîte formée de 4 compartiments superposés  
(Chine)  
II B 145 Tasse chinoise en verre coulé imitant le jade, avec  
l'inscription en relief « cheou » (longévitité)  
5 autres tasses semblables  
II C 129 Petit tonneau de canelle (Java ?) 10,5 cm  
V 954 Lance, pointe sculptée (Hawaï) 246 cm  
V 1415 Hausse-col, décoration de cérémonie et de guerre  
des Tahitiens (Tahiti). XVIIIe siècle. 58 x 42 cm  
(fragment d'étiquette avec F. proviendrait de  
Forster, père naturaliste du 2ème voyage de  
Cook)  
V 928 Peigne en bois, 17 dents (Tonga)  
6 autres peignes semblables

\* Inventaire dressé par le professeur Jean Gabus.

- V 503 Tapa blanc, pièce entière (Tahiti) XVIIIe siècle.  
127 x 490 cm  
17 autres tapas, blancs ou peints en gris ou en  
jaune, décors variés : lignes noires, rouges et  
blanches, chevrons rouges et blancs, lignes on-  
dulées, décor entrecoisé, etc.
- III C 3701 Panier dont se servent les Hottentots pour traire  
III C 3698 Arc hottentot . 123 cm.  
III C 3697 Idem . 126 cm.  
III C 3700 Carquois, bois et cuir . 66 cm. (L'étiquette d'o-  
rigine indique 12 flèches empoisonnées)

## BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES CONSULTÉES

### Cabinet d'Histoire naturelle :

- Gautier Mme. Voyage d'une Française en Suisse (1790)  
Registre des procès-verbaux de la Commission de la Bibliothèque de la Ville  
Fonds du Régiment Meuron . Dossier No. 38 . Lettre de Jacques-Louis DuPasquier, datée du 25 & 26 décembre 1795 (Archives de l'Etat)  
Journal de François de Diesbach (Musée neuchâtelois 1918 p. 215)  
Recueil des pièces utiles au Musée d'histoire naturelle  
Règlement pour l'Administration des Musées (1838)  
Caumont F. Voyage d'un instituteur avec ses élèves (1838)  
Tanneguy de Wogan Voyages en canot de papier, le Qui-Vive (1887)  
Godet Paul Le Musée d'Histoire naturelle de Neuchâtel (1899)  
(Manuscrit aux archives de ce musée)  
Le Musée d'Histoire naturelle de Neuchâtel (1899), sans nom d'auteur. (même texte que le manuscrit de Paul Godet)

### Général de Meuron et son Régiment :

- Cotton J. J. His Majesty's Regiment de Meuron (1903)  
Musée neuchâtelois 1866, 1873, 1880-1885, 1886, 1906, 1907, 1916-1923  
de Vallières P. Honneur et Fidélité  
Petitpierre J. Patrie neuchâteloise (Vol. II & III)  
Berthoud D. Mme. Le Régiment Meuron, article paru dans la revue « Versailles » No. 14 p. 11 - 18 (1962)

